1/Le relief de la France

Le relief est l’ensemble des irrégularités du sol qui se mesurent par rapport au niveau de la mer.

Le relief de la France comporte :

Les plaines, les plateaux et les chaînes de montagnes.

-Les plaines sont des étendues planes de faible altitude et dont les cours d’eau coulent dans des vallées peu encaissées. Les plaines sont en général de grandes régions agricoles.

-Les plateaux sont des étendues planes d’altitude plus élevée que la plaine où les rivières creusent de profondes vallées.

-Les montagnes présentent des reliefs de grande altitude et des pentes escarpées.

La France offre une variété importante de relief. On y trouve :

- des chaînes de montagnes jeunes aux sommets élevés et pointus : les Alpes, les Pyrénées, le Massif Corse et le Jura

- des chaînes de montagnes plus anciennes aux sommets arrondis : le Massif Central, les Vosges, le Massif Armoricain

- de très vastes plaines : le bassin parisien et le bassin aquitain.

La France est bordée par un océan et trois mers : l’océan Atlantique, la Manche et la mer Méditerranée. Les côtes françaises de métropole s’étendent sur plus de 500 km (sur 19 000 km en comptant les territoires d’outre-mer.) Elles offrent une grande variété de paysages :

-côte à falaises

-côte rocheuses

-côtes sablonneuses

2/ le rôle du relief

Le relief joue un rôle important dans les activités humaines. Les principales villes se situent dans des plaines. Les zones de montagne sont moins peuplées car plus difficiles et plus coûteuses à aménager. Les activités agricoles varient également en fonction du relief. Les plaines sont propices à la culture céréalière par exemple. Dans les montagnes, compte-tenu de la pente, l'élevage est l'activité principale.

**LEXIQUE :**

**Plaine** : Etendue plane et basse, en général, de grandes étendues agricoles.

**Plateau** : Etendue plate dans laquelle les vallées sont encaissées.

**Montagne** : Relief de grande altitude (montagnes hautes) ou de moyenne altitude (moyenne montagne).

**Altitude** : Hauteur d’un point au-dessus de la mer.